

« C'est sans doute qu'ils n'ont pas assez d'imagination, ils ne peuvent se représenter tous les maux, et ils ne peuvent en dire que quelques-uns. »
« C'est sans doute qu'ils ne veulent pas se représenter tous les maux, et ils ne peuvent en dire que quelques-uns. »
« C'est sans doute qu'ils ne veulent pas se représenter tous les maux, et ils ne peuvent en dire que quelques-uns. »

« Ah ! quel Français pourrait être embarrassé aujourd'hui de justifier par des raisons son amour pour la patrie ? Il en trouverait plus d'une en dehors de la sensibilité, du cœur et des larmes. Ces raisons, vous nous les donnez chaque matin, depuis trois ans et vous avez mis au service du patriotisme votre bon sens, votre intelligence, votre cœur, votre âme, tout ce que vous avez de mieux. Vous avez même, dans la guerre, ce jour où j'étais venu vous trouver au Figaro pour avoir des nouvelles ? Là-haut, dans la Belgique violée, nos armées combattant contre des bataillons innombrables et intérieurement préparés. Nous nous taisions, le cœur serré. Vraiment, nous étions comme deux fils, pendant qu'on opère leur mère. Elle est là-haut, dans la salle d'opérations, seules les chirurgiennes, les aides ont le droit d'être auprès d'elle. Les fils, en bas, se taisaient, et ils ne pouvaient pas, pour tromper leur angoisse, se chuchoter des propos de la plus grave insignifiance. C'étaient des heures tragiques, la France pouvait succomber, et elle n'a pas succombé, pourtant ! Depuis, nous avons traversé bien des heures douloureuses, de glorieuses aussi, de désespérées jamais ! Notre mère ne mourra pas, monsieur, elle ne peut pas mourir... »

Des acclamations vibrantes ont accueilli ces belles et nobles paroles et la séance a pris fin ainsi sur une manifestation patriotique empreinte de simple grandeur.

L'espérance académicien d'Alfred Capus

Les amis d'Alfred Capus sont nombreux, et on ne savait pas qui, de la Société des auteurs dramatiques, de la Société des gens de lettres ou du Syndicat de la presse, lui ferait don de l'épave traditionnelle.

L'honneur en est échu au Cercle de l'Union artistique, dont il est membre, et les camarades du nouvel élu ont ainsi départagé la rivalité courtoise du journalisme et du théâtre en faisant, dans l'intimité, le Parisien spirituel et l'ami.

On prévoyait pour la réception de M. Capus — la première depuis le début des hostilités — une énorme affluence. Ces prévisions se sont réalisées. Très tôt, hier matin, les invités étaient venus s'installer place de l'Institut où la foule des curieux était nombreuse et sympathique.

DEUX DESTINATIONS pour une catégorie de permissionnaires

Le Petit Journal a annoncé que le G. Q. G. avait supprimé une destination sur les deux précédemment accordées aux permissionnaires. Cette mesure générale a été rapportée en faveur d'une catégorie de permissionnaires.

« Auront droit à deux destinations, dit la nouvelle note du G. Q. G., tous les militaires convalescents, agriculteurs, etc., qui bénéficieront d'une permission d'une durée supérieure à 7 jours. »

Or, on nous signale que cette seconde destination n'a pas été communiquée à tous les services compétents. C'est ainsi qu'à la gare de Châlons un employé chargé de l'enregistrement des permissions, a malgré la protestation de l'intéressé, annulé d'un trait de plume la permission donnée par un colonel à un permissionnaire de vingt jours de se rendre dans deux localités pour y voir ses parents.

Ne pourrait-on pas remédier à ces anomalies ?

PROPOS D'ACTUALITÉ

La cruelle négligence

J'ai reçu ces jours derniers la lettre de deuil que voici : « M. et Mme Georges B... ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils ont éprouvée en la personne de leur fils Pierre B..., soldat au 1^{er} régiment d'infanterie, décédé le 28 septembre 1914, de blessures de guerre à l'hôpital temporaire n° 3, à Verdun... »

Et, au-dessous : « Avis par l'autorité militaire, le 6 juin 1917. »

« Oui, voilà des parents dont le fils est mort de ces blessures, dans un hôpital — notez bien le fait — le 25 septembre 1914 ; et qui ne sont avisés de son décès que près de trente-trois mois après... »

Songez-vous aux angloises, aux turtures subies par ce père et cette mère qui, pendant ces trente-trois mois, n'ont pas su ce qu'était devenu leur enfant ? Songez-vous que, si on les avait avisés, comme on le devait, de la blessure de leur fils et de son entrée à l'hôpital, ils auraient le temps d'accourir à son chevet, de lui donner les consolations suprêmes, de lui fermer les yeux ?... Songez-vous à tout ce qu'une telle négligence ajoute d'infamie crue au malheur qui les a frappés ?

Pourtant, il n'y avait rien de négligé pour savoir, il venait régulièrement des démarches, des investigations, les recherches. A la date du 9 septembre 1915, l'autorité militaire, enfin, leur avait répondu : « Pierre B..., signalé disparu le 6 septembre 1914. Présumé prisonnier. » Un peu d'espoir leur était monté au cœur. Pres de deux ans après, l'administration déclare qu'elle s'est trompée : Pierre B... est mort. Il est mort dans un hôpital, trois semaines après avoir reçu sa blessure. On leur dit, on leur dit qu'il est mort, on leur dit qu'il est mort. Pourquoi ?

« L'administration ne put pas toujours fournir des renseignements précis aux familles sur les soldats disparus au cours d'un combat, cela est conçoit ; mais qu'elle ait attendu 23 mois pour annoncer le décès de son fils, c'est une faute, c'est une faute, c'est une faute. »

On s'étonne, on s'indigne qu'une telle négligence ait pu se produire, ne faut-il qu'une fois, on ne peut pas se produire plus jamais.

Jean Lecocq.

LES LOYERS

La Chambre vote les derniers articles et réserve les dispositions financières

Les derniers articles du projet sur les loyers ont été votés, hier, avec quelques modifications de détail apportées au texte de la commission par MM. Lengl, Leredu et Levasseur. Toutefois, les articles 27, 28 et 29 qui concernent la partie financière, ont été réservés. La question de la disjonction, qui est demandée par le gouvernement, ne se posera donc que plus tard, lorsque aura été clos le débat sur l'offensive qui doit commencer aujourd'hui.

L'examen des articles relatifs à la procédure à engager devant les commissions arbitrales a donné lieu à une discussion fort longue et assez confuse. M. Levasseur, soutenu par MM. Laval et Bibezy, demandait que les parties pussent se faire assister devant le président de la commission arbitrale par une personne de leur choix. Mais, à la demande de MM. Viviani et Ignace, cette proposition a été écartée par 326 voix contre 184.

La reconstitution agricole des pays libérés

Au début de la séance, la Chambre avait examiné un cahier de crédits pour 1917, modifié par le Sénat. La Chambre avait inscrit dans ce projet un crédit de 100 millions pour la reconstitution agricole des pays libérés, sous forme d'avances aux agriculteurs, mais le Sénat l'a disjuncté en invoquant la raison que la question doit être examinée dans son ensemble.

Sur la promesse faite par M. Fernand David, ministre de l'Agriculture, qui demandait au Sénat de hâter le vote des dispositions nécessaires et que les avances aux cultivateurs seraient portées à 400 millions par hectare, M. Joffre avait insisté, et le projet a été adopté par 485 voix contre 21.

Séance cet après-midi.

LES CHAUFFEURS

devront conduire les clients dans n'importe quelle direction

Le préfet de police a réuni dans son cabinet les directeurs des Compagnies des voitures de place et auto-taxis, ainsi que les représentants du syndicat des cochers et chauffeurs, pour examiner, de concert avec eux, la mesure à prendre en ce qui concerne les refus de conduire et les surtaxes.

« A la suite de l'accord intervenu, le préfet a décidé de prendre les mesures suivantes : »

1^{re} Tout cocher ou chauffeur en station, ou circulant avec son drapeau levé, devra toujours répondre à l'appel du client et le conduire dans quelque direction que ce soit ;

2^o Si le cocher ou le chauffeur refuse à son dépôt, il devra recouvrer le drapeau du taxi, muni d'une étiquette noire sur laquelle figurera en caractères blancs très apparents l'indication du dépôt. Il ne pourra charger que les voyageurs allant dans cette direction. Dès qu'il aura recouvert le drapeau de cette couleur spéciale, il devra 1^{er} maintenir et 2nd diriger immédiatement son dépôt par les voies les plus directes ;

3^o Si, pour une raison quelconque, le cocher ou chauffeur ne peut pas charger, il devra recouvrir en totalité le chapeau du taxi, d'une gaine de couleur noire et, dans ce cas, il pourra, sous aucun prétexte, répondre à l'appel des clients qui pourraient se présenter.

Il est formellement interdit aux cochers ou chauffeurs de réclamer ou d'exiger un prix dépassant les tarifs réglementaires ou un pourcentage supérieur à celui offert par le client.

Les orphelins de la guerre et la moisson

Quatre-vingt-six orphelins de la guerre, appartenant à des familles créées à Saint-Jean-Cap-Ferrat, à Juan-les-Pins et à La Pointe, par l'Association des Orphelins de la guerre (siège social 40, quai d'Orléans, à Paris), partiront le mois prochain aider, dans les hautes vallées de la Savoie, les cultivateurs à rentrer la moisson. C'est ainsi que les orphelins de la guerre, tout en profitant de l'air de la montagne, travailleront en bons écoliers de France, à ce que les moindres épis soient amassés dans les greniers.

Les femmes ingénieurs des mines

M. Desplas, ministre des Travaux publics, vient, on le sait, d'autoriser les femmes à prendre part aux concours d'entrée à l'Ecole des mines de Saint-Etienne.

M. Chesneau, directeur de l'Ecole des mines de Paris, nous a exposé fort aimablement ses vues au sujet de la mesure nouvelle :

« Je suis perplexé, nous a-t-il dit, sur l'avenir réservé à ces collaboratrices de notre industrie. Dans quelle mesure nos industriels les accueilleront-ils ? Quel rôle seront-elles appelées à jouer ? Dans nos mines, elles ne pourront pas descendre au fond, ni s'y opposer pour l'instant. Cependant, il est possible que, dans l'avenir, les femmes soient, comme en Belgique et en Angleterre, admises dans les profondeurs de la terre. »

Mais la femme ingénieur pourra être employée dans d'autres services, tels que les bureaux d'études des mines, dans les laboratoires, dans les industries métallurgiques et dans les industries chimiques qui, après la guerre, prendront une extension considérable. Elle pourra encore être employée utilement.

Néanmoins, je le répète, tout dépendra de ce que voudra l'industrie.

La hausse factice des pommes de terre

Les manœuvres frauduleuses des intermédiaires

Les poursuites judiciaires

Divers motifs ont été donnés de la hausse du prix des pommes de terre. Il y a un argument qui paraît très sérieux, c'est la rareté au cours de l'hiver des divers marchés, on constate l'élévation excessive des cours atteignant 100 et 250 0/0 sur les prix normaux. Année délicate, difficultés des transports, réquisitions militaires exagérées, sans doute, ces éléments n'étaient pas complètement étrangers à la crise, mais la situation réelle dans laquelle se débattaient les ménages résidait dans une spéculation abusive. La vérité s'est faite jour sur cet agiotage effréné dont la justice est actuellement saisie. Nous avons publié ici-même le premier résultat de l'enquête judiciaire que possède la justice au sujet de la hausse des pommes de terre. Les faits sont les suivants : un certain nombre d'individus qui s'étaient étendus sur une partie de la France.

Comment ils opéraient

Le juge d'instruction, M. Guichardon, possède ces documents et les étudie actuellement et déjà les précisions qu'ils contiennent lui permettent de fixer les responsabilités. Elles sont de divers ordres. Un des magistrats qui a dirigé l'enquête préliminaire a bien voulu nous en faire connaître les données d'ores et déjà acquises.

Cela est judiciairement établi : la hausse qui s'est produite sur les prix des pommes de terre l'année dernière est due aux manœuvres frauduleuses employées par des intermédiaires sans vergogne qui ont mis en coupe réglée les marchés. Ils ont fait passer les pommes de terre de la France d'avoir supporté cette guerre sans faire fléchir le jeu normal de ses institutions républicaines et d'avoir fait, comme à tout le monde, jaillir des plus de sa robe civique la victoire et la liberté (Applaudissements).

L'ensemble de la loi est adopté à l'unanimité de 243 voix.

Le Sénat s'ajourne à aujourd'hui vendredi.

La danseuse Mata-Hari comparaitra devant le 3^e conseil de guerre

Le dossier d'espionnage et d'intelligence avec l'ennemi concernant la danseuse Mata-Hari, de son nom Zella, qui avait été transmise, ainsi que nous l'avons dit, à la justice militaire ces jours derniers, a été renvoyé hier au parquet du 3^e conseil de guerre avec l'ordre de mise en jugement de l'inculpée. La date de sa comparution devant le conseil de guerre a été fixée au 24 juillet prochain. La danseuse sera défendue par M. Clunet.

LA VIE CHÈRE

Vente difficile de la viande et du poisson

Hausse des œufs et du fromage

Le marché de la viande a été moins actif, hier, aux Halles. Il y a eu de la baisse sur le mouton et sur le veau. Le poulet a sérieusement baissé également.

« Au contraire, il y a de la hausse sur les beurres ordinaires et celle des œufs continue très sensible. »

Les fromages à pâte molle diminuent comme arrivages et augmentent comme prix.

Beaucoup de poissons, mais vente difficile et baisse sur les sortes ordinaires. Les poissons de terre nouvelle dont les arrivages restent restreints ces jours-ci ont plutôt tendance à la hausse. Colles de Paris valent cent kilos de 53 à 65 francs ; de Bretagne, de 40 à 50 francs et d'Espagne de 40 à 45 francs.

LES TRIBUNAUX

Le sequestre de la « parfumerie d'Orsay »

La 1^{re} chambre de la cour d'appel a rendu un arrêt de principe intéressant en matière de mise sous séquestre des maisons allemandes. Il est déclaré qu'aucune juridiction judiciaire ne peut prendre l'initiative d'une telle mesure qui appartient exclusivement au procureur de la République chargé de saisir le président du tribunal.

En l'espèce, il s'agissait de savoir si la société de la « Parfumerie d'Orsay » placée sous séquestre partiel pour les intérêts allemands pouvait, à la demande de la chambre syndicale de la parfumerie et au parlement, M. Coty, être placée sous séquestre total par la cour, le procureur de la République s'y étant refusé. L'arrêt a répondu négativement.

En conséquence, le fonds de commerce de la « Parfumerie d'Orsay » pourra être mis aux enchères le mois prochain à la requête des propriétaires français ou neutres.

NOUVELLES JUDICIAIRES

La fabrique d'aéroplanes Blériot fut avisée, il y a quelques mois, que certains de ses employés détournaient du bois dans ses chantiers pour la construction de ces vols, les hommes Rey et Brunet. Un compte de la nom de Michon, qui a participé à ces larcins, fut arrêté, et tous, que défendait, hier, le bâtonnier Henri-Robert et M. Lévy-Guilman, ont comparu devant le tribunal correctionnel.

Les noms de la cour nouvelle dont les larcins ont été constatés, ont été placés sous séquestre avec la saisie pour les deux chefs d'équipe.

La 2^e chambre du tribunal civil a déclaré hier dans un jugement qu'elle a rendu qu'une mineure d'une maison de santé avait donné une interdiction de mariage d'un mois ; contrairement à ce que soutenaient son directeur, qui ne voulait lui payer que huit jours, comme à une domestique.

Curieux et tachez de me le ramener vivant. Ces mots sont à peine prononcés que déjà nous avons escaudé le remblai et que nous rampons sur le sol vers le point qu'on nous a signalé et qui se précise de plus en plus.

La Rosière, qui a des jarrets d'acier, s'élance le premier sur le patrouilleur ennemi ; nous le suivons. Mais, à notre stupéfaction, celui sur lequel nous allons bondir se redresse soudain, lève vivement les bras et s'écroule, avec un bruit traînant de faubourien.

« Eh ! les gars... pas de blagues... J'en ai pas un Boche, moi ! »

« Fautchier ! »

« Oui... camarades. C'est moi... Tiens, la Rosière... et Barentin... et toi aussi, Faraud... Ben, vrai, j'en ai pas qu'un... Et le brave garçon nous serre les mains à tous trois en disant : »

« C'est bien, ça... J'ai su content de vous revoir... »

« Tu n'es pas blessé ? demande Faraud. »

« Non... »

« Alors... vite !... rappliquons au terrain... car il faut pas rester ici ! C'est sacré ! Une escadre comme en plein jour, les Russes pourraient bien nous envoyer quelque chose... »

Nous nous mettons à genoux et rampons vers la tranchée.

« Vite l'homme ! s'écrit La Rosière. Le capitaine reconnaît Faucheur. »

« Quoi !... C'est toi ? »

« Vous l'avez vu, mon capitaine, répond le Parisien. »

L'utilisation des effectifs au Sénat

Le Sénat a achevé hier l'examen des articles du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, fixant l'affectation aux unités combattantes des mobilisés officiers, sous-officiers et soldats appartenant à l'armée active et à la réserve de l'active. C'est la loi Mourier.

M. Jeanneney demande qu'un surcroît ne puisse être accordé à un homme de la réserve de l'active qu'en vertu d'une décision spéciale du ministre de la guerre, dans les conditions prévues à l'article 1, c'est-à-dire que la décision devrait être motivée et insérée avec l'annonce des motifs au Journal officiel.

L'article est adopté avec l'addition proposée, acceptée par la commission.

M. Fabien Cesbron, par une disposition supplémentaire, demande que les membres du gouvernement, soient strictement soumis aux obligations militaires de la classe à laquelle ils appartiennent, cela sans aucun privilège.

Après intervention de MM. Rivet, Chéron, rapporteur, et Painlevé, ministre de la Guerre, qui s'appuyait avec énergie à l'adoption, l'amendement de M. Fabien Cesbron est repoussé par 180 voix contre 90.

Avant le vote sur l'amendement Fabien Cesbron, M. Painlevé, ministre de la Guerre, a dit : « Si l'amendement était adopté, la Chambre des députés ne serait plus la représentation exacte de la Nation et le jeu des institutions serait faussé. Entre le régime normal et la situation actuelle, il faut choisir. Notre choix est fait. (Vive approbation). Ce sera l'honneur de la France d'avoir supporté cette guerre sans faire fléchir le jeu normal de ses institutions républicaines et d'avoir fait, comme à tout le monde, jaillir des plus de sa robe civique la victoire et la liberté (Applaudissements). »

L'ensemble de la loi est adopté à l'unanimité de 243 voix.

Le Sénat s'ajourne à aujourd'hui vendredi.

La danseuse Mata-Hari comparaitra devant le 3^e conseil de guerre

Le dossier d'espionnage et d'intelligence avec l'ennemi concernant la danseuse Mata-Hari, de son nom Zella, qui avait été transmise, ainsi que nous l'avons dit, à la justice militaire ces jours derniers, a été renvoyé hier au parquet du 3^e conseil de guerre avec l'ordre de mise en jugement de l'inculpée. La date de sa comparution devant le conseil de guerre a été fixée au 24 juillet prochain. La danseuse sera défendue par M. Clunet.

LA VIE CHÈRE

Vente difficile de la viande et du poisson

Hausse des œufs et du fromage

Le marché de la viande a été moins actif, hier, aux Halles. Il y a eu de la baisse sur le mouton et sur le veau. Le poulet a sérieusement baissé également.

« Au contraire, il y a de la hausse sur les beurres ordinaires et celle des œufs continue très sensible. »

Les fromages à pâte molle diminuent comme arrivages et augmentent comme prix.

Beaucoup de poissons, mais vente difficile et baisse sur les sortes ordinaires. Les poissons de terre nouvelle dont les arrivages restent restreints ces jours-ci ont plutôt tendance à la hausse. Colles de Paris valent cent kilos de 53 à 65 francs ; de Bretagne, de 40 à 50 francs et d'Espagne de 40 à 45 francs.

LES TRIBUNAUX

Le sequestre de la « parfumerie d'Orsay »

La 1^{re} chambre de la cour d'appel a rendu un arrêt de principe intéressant en matière de mise sous séquestre des maisons allemandes. Il est déclaré qu'aucune juridiction judiciaire ne peut prendre l'initiative d'une telle mesure qui appartient exclusivement au procureur de la République chargé de saisir le président du tribunal.

En l'espèce, il s'agissait de savoir si la société de la « Parfumerie d'Orsay » placée sous séquestre partiel pour les intérêts allemands pouvait, à la demande de la chambre syndicale de la parfumerie et au parlement, M. Coty, être placée sous séquestre total par la cour, le procureur de la République s'y étant refusé. L'arrêt a répondu négativement.

En conséquence, le fonds de commerce de la « Parfumerie d'Orsay » pourra être mis aux enchères le mois prochain à la requête des propriétaires français ou neutres.

NOUVELLES JUDICIAIRES

La fabrique d'aéroplanes Blériot fut avisée, il y a quelques mois, que certains de ses employés détournaient du bois dans ses chantiers pour la construction de ces vols, les hommes Rey et Brunet. Un compte de la nom de Michon, qui a participé à ces larcins, fut arrêté, et tous, que défendait, hier, le bâtonnier Henri-Robert et M. Lévy-Guilman, ont comparu devant le tribunal correctionnel.

Les noms de la cour nouvelle dont les larcins ont été constatés, ont été placés sous séquestre avec la saisie pour les deux chefs d'équipe.

La 2^e chambre du tribunal civil a déclaré hier dans un jugement qu'elle a rendu qu'une mineure d'une maison de santé avait donné une interdiction de mariage d'un mois ; contrairement à ce que soutenaient son directeur, qui ne voulait lui payer que huit jours, comme à une domestique.

Curieux et tachez de me le ramener vivant. Ces mots sont à peine prononcés que déjà nous avons escaudé le remblai et que nous rampons sur le sol vers le point qu'on nous a signalé et qui se précise de plus en plus.

La Rosière, qui a des jarrets d'acier, s'élance le premier sur le patrouilleur ennemi ; nous le suivons. Mais, à notre stupéfaction, celui sur lequel nous allons bondir se redresse soudain, lève vivement les bras et s'écroule, avec un bruit traînant de faubourien.

« Eh ! les gars... pas de blagues... J'en ai pas un Boche, moi ! »

« Fautchier ! »

« Oui... camarades. C'est moi... Tiens, la Rosière... et Barentin... et toi aussi, Faraud... Ben, vrai, j'en ai pas qu'un... Et le brave garçon nous serre les mains à tous trois en disant : »

« C'est bien, ça... J'ai su content de vous revoir... »

« Tu n'es pas blessé ? demande Faraud. »

« Non... »

« Alors... vite !... rappliquons au terrain... car il faut pas rester ici ! C'est sacré ! Une escadre comme en plein jour, les Russes pourraient bien nous envoyer quelque chose... »

Nous nous mettons à genoux et rampons vers la tranchée.

« Vite l'homme ! s'écrit La Rosière. Le capitaine reconnaît Faucheur. »

« Quoi !... C'est toi ? »

« Vous l'avez vu, mon capitaine, répond le Parisien. »

A TRAVERS PARIS

AUJOURD'HUI

106^e jour de guerre
Bonchères, charcuteries, Mds de volaille ouverts
Théâtres, Spectacles et Cinémas : ouverts
Tramways et Métro circulent jusqu'à 10 heures
Bureaux de poste : fermés à 7 heures
Grands magasins : fermés à 7 heures
Pâtisseries, Confecteries et Chocolateries : ouvertes
Bouilleries à base de farine de froment interdites

Co qui s'appelle tomber sur un bec de gaz

Un individu qui, vêtu en marin, coiffé d'un chapeau melon, l'autre nu, boulevard Rochecrouart, venait de menacer un chauffeur de briser les glaces de sa voiture, s'il ne lui donnait pas de l'argent, at-taquait, un peu plus loin, un passant de la même façon.

— Donne-moi du pognon, ou je te crève ! lui dit-il.

Mais ce passant était M. Lefris, commissaire de police de Clignancourt, qui, pour toute réponse, empoigna l'individu d'une main solide et le remit entre les mains de gardiens de la paix.

« Ça s'appelle tomber sur un bec de gaz ! fit l'individu avec philosophie. »

C'est un nommé Henri Pinson, 25 ans, déserteur d'un régiment d'infanterie et titulaire de moult condamnations. Il est au Dépôt.

Un enfant tombe du quatrième étage

Pendant que sa mère était à travailler rue Chaplat, la petite Solange Legendre, 3 ans, 28 passages des Bouches-du-Rhône, laissée seule sous la garde de son aîné âgé de 7 ans, tomba par la fenêtre du quatrième étage dans la cour et se tua sur la coup.

La jalouse

Avenue du Maine, jaloux, Jules Bandy, 18 ans, ajusteur, demeurant 31, rue Vergnaud, frappa d'un coup de couteau à la poitrine Marcel Gellart, même âge, demeurant 33 bis, rue de Vanves. Le blessé est transporté à Brocquière et le meurtrier a été arrêté.

Il s'accusait d'avoir tué une femme

Un homme, d'une cinquantaine d'années, arrivait, hier après-midi, tout en larmes, au commissariat de Saint-Germain-J'Arveux et disait qu'il venait de tuer une femme au coin, place Clichy, parce qu'elle lui avait pris de l'argent. Mais, en interrogeant M. Merin, secrétaire, écrivain qui avait affaire à un pauvre diable, Louis Gambart, et l'a envoyé à l'hôpital militaire du Déré.

Les braves gens

Mme Louise Hervé, ménagère, demeurant 11, rue Lauriston, trouvait hier soir, vers 9 heures, rue du Dôme, un sac en toile contenant des obligations et des papiers importants, une somme de 50 francs en billets. Elle a été rapportée par son fils, son petit-fils, M. Paul-Léon, négociant, demeurant avenue Kléber.

Un ruisseau de pinard

Rue Lagrange, un camion, chargé de fûts de vin, était arrêté, tandis que le conducteur, Adrien Prevet, était entré dans un débit de vins. Tout à coup, une prolonge automobile heurta une des roues du camion, le renversa, laissant couler un vin rouge des plus odorants. En quelques secondes, le ruisseau d'un flot de pinard, malgré les efforts que faisait Prevet pour boucher l'ouverture des fûts, se répandit pour recouvrir dans des quantités de fortune le contenu du fût éventré.

Le contrôle aux armées

La commission de l'armée de la Chambre a délibéré, hier, sur l'organisation du contrôle et elle a adopté à l'unanimité la proposition de M. Lauraine sur l'organisation pratique du contrôle parlementaire aux armées.

L'alliance républicaine démocratique s'occupe des charbons

De tous côtés on cherche à s'assurer du charbon pour l'hiver prochain. Des projets s'élaborent, des ententes s'organisent, des ligues se forment.

Hier, l'Alliance républicaine démocratique, M. Dausset, rapporteur général du budget de la Ville de Paris, exposa les difficultés du ravitaillement.

M. James Canard, président de l'Entente économique, développa un projet de répartition du charbon par ville. Cette ville devra éviter les difficultés de l'hiver.

Finalement, l'assemblée émit un ordre du jour demandant au gouvernement de faire cesser les spéculations qui aggravent la crise charbonnière et de substituer aux bons de priorité au porteur des bons nominatifs pour empêcher tout trafic.

Ne mettez aucun retard dans l'emploi de vos disponibilités

La date du prochain Emprunt est encore très incertaine. Les capitalistes, les épargnants veulent conserver leurs capitaux improductifs, attendant cette opération ? Ils traînent ainsi contre leurs intérêts et ceux de la France.

Tout en conservant la faculté de souscrire à tout nouvel Emprunt, ils peuvent, en effet, employer, dès à présent, leurs fonds disponibles à des conditions très avantageuses. Par leur abstention, ils renoncent, au contraire, aux revenus rémunérateurs du placement temporaire de leurs disponibilités, jusqu'au moment où ils pourraient le transférer en placement définitif, selon leurs prévisions.

<

M. Schulthess désavoue M. Hoffmann

Berne, 28 Juin. — Les débats du Conseil national sur le rapport de la commission de neutralité et sur l'affaire Grimm-Hoffmann se sont terminés ce matin par un discours de M. Schulthess, président de la Confédération, que l'on attendait avec une vive curiosité.

Le président de la Confédération a tracé, en débutant, un tableau très noir de la situation économique dans laquelle se trouve la Suisse. « Les provisions du pays », a-t-il dit, « sont épuisées, les difficultés de transport augmentent, les temps qui viennent seront critiques. Sans aucun doute, c'est sous l'empire de cette préoccupation que le conseiller Hoffmann a agi. »

M. Schulthess reconnaît franchement que la démarche reprochée à M. Hoffmann a été en effet une faute.

Il importe peu de savoir si M. Hoffmann avait en vue une paix générale ou une paix séparée. Il suffit que sa démarche ait été inopportune et maladroite. Si M. Hoffmann avait consulté ses collègues du Conseil fédéral, le dégratage qu'il avait préparé n'aurait pas été exécuté.

A une époque où il n'y a que peu de vérités objectives, on chacun des belligérants, convaincu de son bon droit, se montre méfiant et susceptible. Il importe que la Suisse reste neutre sans être demandée comment il pourrait être interprété de part et d'autre. Il était évident que le maintien de M. Hoffmann à la tête du département politique aurait été nuisible aux intérêts de la Suisse. Sa démission s'imposait.

M. Schulthess nie, en passant, qu'il y ait eu divergence d'opinion sur ce point, parmi les membres du Conseil fédéral.

Le Conseil fédéral regrette le départ d'un collègue aussi éminent, d'un homme aussi remarquablement doué ; mais la nécessité de l'Etat doit passer avant tout.

Quant à dire que M. Hoffmann ait été un agent de l'Allemagne, comme on l'a insinué à Paris, le président de la Confédération écarte cette suspicion. M. Schulthess repousse également la reproche que l'on a adressé au Conseil fédéral d'avoir accepté la démission de M. Hoffmann sans avoir tenu compte de l'avis des autres membres du Conseil fédéral.

M. Schulthess a reconnu aussi qu'il subsistait dans toute l'affaire quelques obscurités.

Une enquête sera faite

En conséquence, le Conseil fédéral, d'accord avec la commission de neutralité, a décidé de se livrer à une enquête approfondie. Il est évident que l'intérêt de M. Hoffmann et celui du pays ne pourraient que gagner la pleine lumière.

Le Conseil fédéral a estimé, enfin, qu'il fallait empêcher le retour d'incidents semblables. C'est pourquoi il a décidé que la direction des Affaires extérieures reviendrait de droit au président de la Confédération, qui change chaque année. En outre, une commission de trois membres du Conseil collaborera désormais à la direction des affaires extérieures. On évitera ainsi que les affaires extérieures ne deviennent, avec le temps, le domaine réservé à l'activité personnelle d'un homme.

M. Schulthess pense que l'adoption de cette mesure par la Suisse prouvera qu'elle a fait tout ce qu'elle devait faire.

La Suisse allemande ne comprendrait pas qu'on exploitât l'incident, ni qu'on voudrait en tirer d'autres conséquences. Il y a eu des manifestations blâmables à Genève et dans le Tessin. Le Tessin fait appel au patriotisme et à l'esprit civique des Romands. Le Conseil fédéral n'hésitera pas à intervenir énergiquement s'il apparaissait que les passions nationales ne se montrent pas à la hauteur de leur tâche.

La neutralité de la Suisse

Le président de la Confédération a affirmé que la nomination de M. Ador ne changerait rien à la politique extérieure de la Suisse.

Cette politique s'inspirera demain comme hier du principe d'une neutralité stricte et loyale, ainsi qu'il l'a proclamé lui-même après son élection.

M. Schulthess s'est élevé, en terminant, contre l'idée de restreindre les pleins pouvoirs :

A l'heure où tous les pays, même les plus démocratiques, augmentent les attributions du pouvoir, ce n'est pas le moment de les diminuer en Suisse.

M. Schulthess a donné au Conseil national et au pays tout entier l'assurance que le Conseil fédéral, animé uniquement du souci de l'intérêt général du pays et pleinement conscient de ses devoirs, consacrerait toutes ses forces à gouverner conformément à la tradition nationale.

Les discours de M. Schulthess, qui ont été prononcés manifestement de la manière de voir de la majorité du Conseil national, a été accueilli par de chaleureux applaudissements.

L'armée russe à la veille de l'offensive

Petrograd, 28 Juin. — Selon les dernières informations parvenues du front russo-roumain, les Austro-Allemands renforcent fébrilement leurs positions, en prévision d'une prochaine et forte offensive dans ce secteur. Les cas de fraternisation ont complètement cessé entre troupes adverses et les dispositions des soldats sont en tous points excellentes.

Sur toute l'étendue du front d'ailleurs, il semble qu'un souffle salutaire ait passé sur les armées russes. Les désertions se font de plus en plus rares et les rapports entre chefs et soldats sont parfaits.

Les hussards de Eltsveitgrad ont prêté ces jours-ci serment de fidélité au commandement et sollicité l'honneur d'être envoyés sur les premières lignes pour commencer l'offensive nouvelle.

Le texte de ce serment et de cette demande a été répandu par milliers d'exemplaires sur tout le front russe et le geste des hussards, électrisant les autres corps, a provoqué des manifestations semblables dans tous les secteurs où de nombreux corps armés ont réclamé à leur tour l'honneur d'être les premiers à attaquer les Austro-Allemands. — (Agence des Balkans).

Un corps de volontaires d'entraînement pour l'assaut

Petrograd, 27 Juin. — (Retardé dans la transmission). Sur l'initiative de la délégation militaire de la mer Noire, de l'armée des chevaliers de Saint-Georges, des représentants des cosaques et d'autres organisations militaires et socialistes, a été constitué à Petrograd un comité d'organisation de l'armée révolutionnaire des volontaires chargés, lors de l'offensive, d'entraîner par leur élan les troupes d'assaut. Le comité a reçu déjà de nombreuses adhésions de tous les points de la Russie. — (Havas).

Les élections à la Constituante

Petrograd, 28 Juin. — Le gouvernement provisoire a publié un décret fixant au 30 septembre 1917 les élections à la Constituante et au 10 octobre la convocation de la Constituante.

Les Russes rentrant par l'Allemagne ne sont pas reçus en Russie

Stockholm, 28 Juin. — Trente-cinq Russes revenant de Belgique, d'Allemagne, ont été contraints de s'arrêter à Stockholm, le gouvernement provisoire russe ayant, par un ordre spécial, refusé leur entrée en Russie. D'ailleurs, le consul russe a reçu récemment l'ordre de ne pas délivrer de passeports aux voyageurs revenant en Russie, d'Allemagne. — (Morning Post).

La pression anglaise autour de Lens

Front britannique, 28 Juin. — La pression des troupes britanniques autour de Lens vient d'obtenir un nouveau résultat. La ligne provisoire que l'ennemi tenait depuis son recul du 24 vient d'être dépassée par les Anglais sur un large front. Les troupes britanniques ont avancé depuis hier soir et sont parvenues à la ligne immédiate d'Avion ; leurs patrouilles sont entrées dans Eleu, dit Leauvette, qu'elles ont dépassée.

Il se peut que l'ennemi offre de la résistance le long du chemin de fer d'Arras à Béthune ; il est plus vraisemblable qu'il songe à se retirer sur la ligne Oppy-Mari-court-Vendin qui s'étend à 1.800 mètres à l'est de Lens. Les événements se suivent de près de ce côté. — (Havas).

L'Autriche dénie aux peuples le droit de décider de leur sort

(Du correspondant du Petit Journal)

Zurich, 28 Juin. — Hier a eu lieu à la Chambre autrichienne un débat sur la question de la paix dont les journaux ne publient encore qu'un résumé très incomplet. Le député polonais Daszynski, développant son interpellation, a déclaré qu'il était grand temps que le gouvernement autrichien fit connaître ses conditions de paix.

« La seule base possible pour une paix durable, a-t-il ajouté, est la reconnaissance formelle du droit de tous les peuples à décider de leur propre sort. »

Le président du Conseil Seidler a répondu que la monarchie ne pouvait pas accepter ce point de vue. Le gouvernement autrichien ne reconnaît pas le droit des peuples.

En ce qui concerne la paix, il tient à proclamer explicitement que la Constitution autrichienne réserve à l'empereur le droit de déclarer la guerre et de conclure la paix au mieux des intérêts de la monarchie. Ce droit souverain de la couronne est la seule base possible pour des pourparlers de paix.

Le socialiste allemand Seitz a protesté contre ce langage et a ajouté que les socialistes tenaient les déclarations du gouvernement comme insuffisantes.

Les députés des partis slaves sont venus successivement à la tribune affirmer le droit des peuples à être consultés sur leur sort.

Scheidemann avoue l'échec des offres de paix séparée

Bâle, 28 Juin. — On mande de Berlin : M. Scheidemann a rendu compte mardi au parti socialiste de son voyage à Stockholm. Il a déclaré que la délégation allemande avait déjà fait un travail utile. Elle est résolue à continuer ses efforts, mais le gouvernement doit être plus catégorique. Il a en tort d'offrir tous les huit jours à la Russie une paix séparée de plus en plus favorable. Il doit surmonter le pas tarder plus longtemps à prouver au monde qu'il est résolu à donner à l'Allemagne une nouvelle orientation politique. — (Havas).

Pourquoi le chanoine Vrancken fut condamné

(Du correspondant du Petit Journal)

Amsterdam, 28 Juin. — On sait maintenant pourquoi le chanoine Vrancken, secrétaire du cardinal Mercier, fut condamné le 6 juin par le conseil de guerre d'Anvers à un an de prison en Allemagne. Il avait, dans un sermon, exalté la mémoire des 21 jeunes gens de Saint-Léger qui, en août 1914, se laissèrent fusiller aux lieux et place de leurs familles.

TROUBLES GRAVES à Budapest

Bâle, 28 Juin. — On mande de Budapest que la ville a été de nouveau, hier, le théâtre de troubles graves et de scènes de violences prolongées.

Une réunion populaire avait été organisée par le parti socialiste dans la cour de l'hôtel de ville pour réclamer le suffrage universel.

Les assistants sont allés ensuite manifester devant le club du parti travailliste. La foule, qui se va peu, arrivait, comparait près de 50.000 personnes qui ont parcouru la ville en plusieurs cortèges, dont deux particulièrement importants, par les rues Andrássy et Bakowsky, pour se réunir à la fin des rues. Les manifestants, qui conspuent le comte Tisza, réclamaient la réforme électorale et la paix. Ils ont assailli de grands restaurants et plusieurs locaux, brisant à coups de pierres et de pavés les fenêtres.

Pendant toute la nuit de nombreux groupes ont parcouru les principales artères de Budapest, pourchassés par la police et des patrouilles armées avec qui ils ont eu plusieurs rencontres. — (Havas).

Le mutisme de la presse boche sur le complot de Christiania

(Du correspondant du Petit Journal)

Zurich, 28 Juin. — La presse allemande continue à garder le silence le plus complet sur le complot de Christiania. Quelques journaux commentent le rappel de Michaelis, comme s'il s'agissait d'une mutation diplomatique des plus ordinaires. Suivant les Dernières Nouvelles de Munich, Michaelis a été remplacé parce que ses capacités étaient devenues insuffisantes pour un poste aussi important. Le journal bavarois rappelle la carrière un peu aventureuse de son successeur, Hintze.

« Nous n'avons aucune raison, dit-il, de tresser d'avance des couronnes à ce diplomate ; nous voulons toutefois espérer qu'il sera à hauteur de la situation difficile qu'il trouvera à Christiania. »

DES AGENTS BOCHES tentent de faire sauter un steamer anglais

Stockholm, 28 Juin. — Les agents allemands ont tenté de faire sauter un steamer anglais en cours de chargement. Le capitaine a découvert heureusement à temps la dynamite qui avait été cachée derrière un caisson. La police a ouvert une enquête, mais elle refuse de donner aucun détail. — (Morning Post).

Officiers serbes exécutés à Salonique

Londres, 28 Juin. — On télégraphie de Salonique à l'Agence Reuters à la date du 28 Juin :

Le Prince régent de Serbie ayant confié les sentences de mort prononcées contre le colonel Dragutin Dimitievitch, le commandant Lubomir Vultitch et le volontaire Rado Malobabitch, ceux-ci ont été exécutés à l'aube, aux abords de la ville.

Le quartier général du kronprinz

Le Havre, 28 Juin. — Une information venue de Belgique dit que le kronprinz autrichien a transporté récemment son quartier général à Wanloot, localité qui se trouve située le long de la Meuse, entre Dinant et la frontière française.

LES AGRICULTEURS de la classe 1890 mis à la disposition de l'agriculture

Le Journal Officiel publie une circulaire des ministres de la Guerre, de l'Agriculture et de l'Armement, qui met à la disposition de l'agriculture les militaires agriculteurs de la classe 1890.

Des ordres sont donnés pour que le renvoi de ces hommes soit effectué dans le plus bref délai possible.

LE GENERAL PERSHING reçoit des Alsaciens-Lorrains

Le général Pershing qui est, ainsi que le Petit Journal l'a déjà annoncé, arrière-petit-fils d'Alsaciens, a reçu, hier matin, une délégation du Comité républicain d'Alsace-Lorraine.

Dans une improvisation émue M. Stahelberg a présenté les hommages d'admiration des Alsaciens-Lorrains au général américain qui combattra sur les champs de bataille français, pour le triomphe du droit et le prompt retour à la France de leur petite patrie.

Visiblement ému, le général Pershing a répondu combien il était heureux et fier d'avoir serré la main aux représentants des vaillantes populations d'Alsace-Lorraine — terre de ses aïeux.

Comme vous tous, je suis attaché à vos provinces, par les liens du cœur, et quand la victoire aura couronné nos efforts, je n'oublierai pas, moi aussi, d'accomplir un pieux pèlerinage à Metz et à Strasbourg, symboles de fidélité à la patrie.

Une déclaration du général

Le général Pershing a exprimé dans les termes suivants son opinion sur les pages du général Pétain publiées par le Bulletin des Armées.

« Je viens de lire avec un profond intérêt ce que le général Pétain a écrit sous ce titre : « Pourquoi nous nous battons. »

« La réponse à la question qu'il pose est complète et logique. Les faits qu'il avance de notre grande cause.

« J'estime qu'il n'est pas possible de mieux exposer le rôle des Alliés dans cette lutte.

« Quiconque connaît la vérité sur la situation, ne saurait manquer de condamner les méthodes et les procédés adoptés par le gouvernement impérial allemand, et cette vérité vient d'être mise en évidence avec une lumineuse clarté par le grand capitaine qu'est le commandant en chef de l'armée française.

« Il ne doit plus exister de paix qui ne soit une paix durable. L'idéal pour lequel combattent les Alliés est sacré.

« La France continuera de mener son magnifique combat pour les droits et les libertés de l'humanité, et les nouveaux exemples d'héroïsme que donne sa vaillante armée inspireront encore ceux qui combattent à ses côtés. »

Les troupes françaises quittent Athènes

Athènes, 28 Juin. — Après la réception enthousiaste qui leur a été faite hier matin par la population, les troupes françaises qui étaient venues participer au service d'ordre sont retournées, sur le désir de M. Venizelos lui-même, aux positions qu'elles occupaient précédemment.

On s'attend à voir aujourd'hui le premier échelon des troupes russes, qui vont rejoindre l'armée d'Orient. Le transport des Russes exigera probablement deux jours, étant donné le faible débit du chemin de fer.

Arrestation des assassins de décembre

Athènes, 28 Juin. — (Retardé en transmission). — L'autorité militaire française a procédé à l'arrestation de plusieurs épistates qui avaient assassiné et dépouillé le 1er décembre des marins français séparés de leur détachement. Ils seront traduits devant un conseil français.

Le ministère Venizelos subit quelques modifications

Athènes, 28 Juin. — Le nouveau ministère, dont la constitution a déjà été annoncée, vient de subir quelques modifications sans composition.

C'est ainsi que M. Venizelos serait président sans portefeuille, et le ministère de la Guerre serait attribué au colonel Spiliades, chef d'état-major de la division des Cyclades.

M. Spyridis, précédemment désigné pour le portefeuille de l'Economie nationale, se voit attribuer celui des Communications, tandis que M. A. Papanastasiou, qui devait être titulaire de ce dernier portefeuille, permute avec lui.

Le général Danglis est nommé généralissime de l'armée de la défense nationale, avec résidence à Salonique.

M. Venizelos a signé un décret législatif abolissant l'immovibilité des fonctions judiciaires. Un rapport du ministre de la Justice a établi que des magistrats avaient pris part aux crimes de décembre 1916. Un décret d'amnistie sera publié en faveur des condamnés ou des prévenus politiques dans les nouvelles provinces.

Le prince Nicolas

Athènes, 28 Juin. — (Retardé en transmission). — Le Journal Hestia, parlant du départ imminent du prince Nicolas, dit que le prince avait de hautes qualités sociales, mais qu'il était toujours entouré de gens dont la mentalité allait à l'encontre de l'opinion publique.

La presse boche muselée

(Du correspondant du Petit Journal)

Zurich, 28 Juin. — La Gazette de Francfort publie en tête de son numéro d'hier son étrange note suivante :

Pour des raisons qu'il ne nous est pas permis de divulguer au public, nous devons renoncer jusqu'à nouvel ordre à publier des articles politiques exprimant l'opinion et engageant la responsabilité de la rédaction.

LA GUERRE SOUS-MARINE

Statistique anglaise

Londres, 28 Juin. — Mouvement des navires de toutes nationalités dans les ports britanniques pour la semaine écoulée :

Arrivées : 2.876 ; départs : 2.923.

Navires marchands britanniques coulés au-dessus de 1.000 tonnes : 21 ; au-dessous de 1.000 tonnes : 17.

Bateaux de guerre coulés : aucun.

Navires marchands britanniques attaqués sans succès : 22.

Les pertes de la marine norvégienne

Christiania, 28 Juin. — Au cours de la semaine dernière, dix navires norvégiens, jaugeant ensemble 17.712 tonnes, ont été coulés, ce qui porte le total des navires norvégiens coulés jusqu'à ce jour à 572, représentant un tonnage de 815.455 tonnes. Ces sinistres ont coûté la vie à 585 hommes.

UN AVION EN FEU

Le pilote se tue en sautant de son appareil

Chalon-sur-Saône, 28 Juin. — Après avoir survolé la ville de Chalon-sur-Saône, un avion se dirigea vers le sud. En arrivant au-dessus d'un village de l'arrière-pays, le pilote fit feu. Le maréchal des logis qui le pilotait voulut sauter de l'avion, mais il se tua dans sa chute.

LES ORAGES et leurs méfaits

Nous sommes en pleine saison des orages. Mais cette année ils sont particulièrement nombreux et violents. Hier dans l'après-midi, de véritables trombes d'eau se sont abattues sur Paris et sa banlieue, accompagnées d'éclairs et de roulements de tonnerre. Déjà, durant la nuit, entre quatre et sept heures du matin, il avait plu abondamment et la veille au soir la banlieue est de Paris avait été fort mûdement arrosée.

L'orage d'hier a causé quelques accidents en banlieue. Un bâtiment neuf s'est effondré, 5, route de la Révoite, à Neuilly, à l'usine Belanger. Trois charpentiers ont été blessés grièvement. Un quatrième, M. Richard Castay, Saint-Martin, a été assez sérieusement atteint et transporté à Beaujon.

A Billancourt, un mur en construction à l'intérieur de l'usine Renault, s'est effondré. Quatre ouvriers maçons ont été blessés légèrement. Après pansements, ils ont pu regagner leur domicile.

Un véritable cyclone s'est déchaîné, hier soir, entre 6 et 8 heures, sur Versailles et les environs, endommageant les cultures et brisant les vitres.

À Versailles, la foudre est tombée en plusieurs endroits. L'ouragan a renversé de nombreuses cheminées et enlevé plusieurs toitures.

La grêle en province

Les départements ne sont pas épargnés, c'est ainsi qu'on signale que des orages violents ont causé des dégâts dans de nombreuses communes des départements du Lot, du Tarn-et-Garonne et du Gers. Ces deux derniers départements ont été particulièrement éprouvés par la grêle qui, en certains endroits, notamment à Masgrier, atteignit trente centimètres d'épaisseur.

De violents orages ont également sévi sur la région de Gannat ; dans la partie sud, les récoltes ont été endommagées par la grêle. Les pertes sont importantes.

UN MEETING DES P.T.T.

Le conseil d'administration et les groupes parisiens des P. T. T. invitent les agents de cet important service à un grand meeting qui aura lieu le 1er juillet, à 9 h. 12 de l'après-midi, à la salle de l'Horticulture, 33, rue de Grenelle. L'ordre du jour porte : la vie chère, l'action de la P. T. T.

Les Epreuves de sélection

Le Prix de l'Elevage, inscrit au programme de cette dix-huitième et dernière journée de Chantilly, avait attiré une assistance un peu plus fournie que d'habitude. Le général Nivelle, le général Forquy, inspecteur des remontes, et le général anglais Lawry, étaient présents, ainsi que de nombreux officiers alliés.

Beaucoup de concurrents dans chaque épreuve. Seul seulement dans l'épreuve principale, le Prix de l'Elevage, que la Ferrière, le cheval du baron Edouard de Rothschild, s'est adjugé avec un succès mérité, battant sur Allier et Rieux III. Ce dernier a été la seule sensation de fraîcheur ressentie au cours de cette journée de clôture d'une saison accablante.

RÉSULTATS

Prix de Francorchamps (à réclamer), 2.000 fr., 2.100 m. Pour 3 ans et au-dessus n'ayant jamais gagné 10.000 francs. — 1er, Bon Petit, à M. Michel Lazard (Milan), 1 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 2e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 3 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 3e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 4 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 4e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 5 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 5e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 6 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 6e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 7 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 7e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 8 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 8e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 9 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 9e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 10 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 10e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 11 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 11e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 12 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 12e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 13 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 13e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 14 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 14e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 15 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 15e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 16 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 16e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 17 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 17e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 18 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 18e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 19 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 19e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 20 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 20e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 21 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 21e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 22 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 22e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 23 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 23e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 24 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 24e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 25 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 25e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 26 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 26e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 27 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 27e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 28 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 28e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 29 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 29e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 30 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 30e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 31 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 31e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 32 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 32e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 33 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 33e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 34 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 34e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 35 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 35e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 36 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 36e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 37 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 37e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 38 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 38e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 39 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 39e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 40 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 40e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 41 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 41e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 42 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 42e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 43 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 43e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 44 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 44e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 45 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 45e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 46 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 46e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 47 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 47e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 48 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 48e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 49 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 49e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 50 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 50e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 51 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 51e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 52 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 52e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 53 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 53e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 54 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 54e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 55 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 55e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 56 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 56e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 57 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 57e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 58 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 58e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 59 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 59e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 60 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 60e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 61 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 61e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 62 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 62e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 63 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 63e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 64 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 64e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 65 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 65e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 66 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 66e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 67 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 67e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 68 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 68e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 69 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 69e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 70 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 70e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 71 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 71e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 72 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 72e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 73 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 73e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 74 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 74e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 75 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 75e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 76 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 76e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 77 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 77e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 78 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 78e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 79 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 79e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 80 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 80e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 81 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 81e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 82 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 82e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 83 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 83e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 84 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 84e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 85 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 85e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 86 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 86e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 87 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 87e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 88 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 88e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 89 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 89e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 90 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 90e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 91 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 91e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 92 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 92e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 93 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 93e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 94 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 94e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 95 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 95e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 96 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 96e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 97 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 97e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 98 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 98e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 99 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 99e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 100 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 100e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 101 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 101e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 102 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 102e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 103 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 103e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 104 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 104e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 105 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 105e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 106 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 106e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 107 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 107e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 108 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 108e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 109 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 109e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 110 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 110e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 111 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 111e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 112 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 112e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 113 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 113e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 114 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 114e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 115 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 115e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 116 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 116e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 117 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 117e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 118 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 118e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 119 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 119e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 120 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 120e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 121 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 121e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 122 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 122e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 123 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 123e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 124 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 124e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 125 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 125e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 126 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 126e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 127 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 127e, Fly Away, à M. M. Caillat (Milton Henry), 128 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5. — 128e, Rieux III, à M. W. K. Vanderbil (O'Neill), 129 long, 1/2 long, 2 m. 10 s. 1/5.

